

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DELIBERATION**  
**CC\_2018\_110**

**OBJET :**

**COMMISSION N°1**

**Politique de mise en  
location sur le village  
d'artisans à SAMEON**

**Présents à l'ouverture  
de la séance :**

Titulaires présents : 32

Suppléants présents : 4

Procurations : 7

**Nombre de votants : 43**

L'an deux mille dix-huit, le 25 juin à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 18 juin 2018, conformément à la loi.

**Présents :** M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président

M. Eric MOMONT, 2<sup>ème</sup> vice-président

M. Luc FOUTRY, 3<sup>ème</sup> vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4<sup>ème</sup> vice-président

M. Benjamin DUMORTIER, 5<sup>ème</sup> vice-président

Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6<sup>ème</sup> vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7<sup>ème</sup> vice-président

M. Sylvain CLEMENT, 8<sup>ème</sup> vice-président

M. Yannick LASSALLE, 9<sup>ème</sup> vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10<sup>ème</sup> vice-présidente

M. Guy SCHRYVE, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Alain DUTHOIT, M. Bernard

ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, M. Amaury DUFOUR, M.

Michel DUPONT M. Yves OLIVIER, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Régis BUE, M. Marcel

PROCUREUR, M. Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Bruno RUSINEK, Mme Marie CIETERS,

M. Luc MONNET, M. Pierre CROXO, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Mme Bénédicte MARTIN LE SAOUT, suppléante de M. Thierry BRIDAULT

M. Jean-Luc CARTON suppléant M. Jean-Paul BEAREZ,

Mme Brigitte HERBOMMEZ suppléante de M. Yves LEFEBVRE,

M. Alain BOS remplacé par Mme Annick MATTON,

**Ont donné pouvoir :**

M. Jean-Claude SARAZIN, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER

M. Frédéric PRADALIER, procuration à M. Pascal FROMONT

M. Michel DUFERMONT, procuration à M. Jean-Luc LEFEBVRE

M. Thierry LAZARO, procuration à M. Bernard CORTEQUISSE

M. Didier WIBAUX, procuration à Mme Marie CIETERS

M. Christian LEMAIRE, procuration à M. Luc MONNET

Mme Monique RIZZO, procuration à M. Bruno RUSINEK

**Absents :**

M. Raymond NAMYST, M. Jean-Paul FRANCKE, Mme Jeannette WILLOCOQ, M. Alain DUCHESNE,

M. Thierry BRIDAULT, remplacée par sa suppléante, Mme Bénédicte MARTIN LE SAOUT

M. Jean-Paul BEAREZ, remplacé par son suppléant, M. Jean-Luc CARTON

M. Yves LEFEBVRE, remplacée par Mme Brigitte HERBOMMEZ

Mme Annick MATTON, remplacée par son suppléant M. Alain BOS

**Secrétaire de Séance :** M. Amaury DUFOUR

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2018**

*Délibération CC\_2018\_110*

**COMMISSION N°1**

***Politique de location sur le village d'artisans à SAMEON***

**Le Conseil Communautaire,**

Considérant que les travaux de construction du village d'artisans à SAMEON sont en cours.

Considérant que dans l'optique de la mise en location des futurs cellules commerciales, le Conseil communautaire est invité à valider la politique de loyers qui serait pratiquée, à savoir :

- Signature de baux commerciaux, tels que prévus par le code de commerce, sur la base d'une durée de neuf ans avec le droit au renouvellement
- Le montant des loyers pratiqués serait de 45 €/m<sup>2</sup>/an

Où l'exposé de son Président,

**DECIDE (par 43 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 43 VOTANTS)**

- De valider la politique de loyers envisagée sur le village d'artisans à SAMEON telle que définie ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

